**CCTP REFECTION COURT DE TENNIS EN RESINE**

Une image contenant texte, Police, Graphique, logo

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

SOMMAIRE

**2.1 GENERALITES**

* + 1. OBJET DU PRESENT CCTP
    2. CONSISTANCE DES TRAVAUX
    3. TRAVAUX INCLUS DANS LE FORFAIT

**2.2 CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

* + 1. DOCUMENTS A CONSULTER
    2. CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION
    3. PROVENANCE ET QUALITE DES MATERIAUX
       1. Matériaux de fondation
       2. Bordures et caniveaux
       3. Granulats pour bétons et mortiers
       4. Emulsion de bitume pour enduit et gravillons pour gravillonnage
       5. Enrobés
       6. Revêtement en résine synthétique ou produit équivalent

2.2.3. EQUIPEMENTS SPORTIF

2.2.3.8 Clôtures et Bordures

**2.3 DESCRIPTION DES TRAVAUX**

* + 1. INSTALLATION DE CHANTIER
    2. IMPLANTATION ET TRAVAUX PREPARATOIRES
    3. TERRASSEMENTS ET DEMOLITIONS
    4. FONDATION
    5. BORDURES (en option)
    6. ENROBES
    7. REVETEMENT DE FINITION

**2.1 GENERALITES**

# OBJET DU PRESENT CCTP

Le présent CCTP a pour objet la description des travaux et ouvrages de surface de court de tennis en résine nécessaires pour réfection d’un court de tennis existant situé rue de la Somme – 33660 SAINT SEURIN SUR L’ISLE, pour le compte de la ville de SAINT SEURIN SUR L’ISLE.

# CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent notamment :

* + - * la déconstruction d'un court existant en gazon synthétique
      * la reconstruction d’un court de tennis en finition résine selon norme FFT

L’énumération ci-dessus des travaux n’est pas limitative, le titulaire du marché du présent lot devant tous les travaux nécessaires pour assurer une parfaite et complète exécution des ouvrages, tels que définis dans les plans d’appel à la concurrence et dans le présent CCTP.

En cas d'omission ou d'imprécision dans le présent CCTP, l'entrepreneur sera tenu d'exécuter la totalité des ouvrages suivant les règles de l'art, par analogie à ceux décrits, et ce sans supplément possible au prix global et forfaitaire de son offre.

Afin d'éviter les omissions et double emplois, l'entrepreneur est tenu de prendre connaissance obligatoirement des descriptifs et plans des autres corps d'état susceptibles de le renseigner sur les travaux qu'il a réellement à prévoir. Dans ces conditions, l'entrepreneur ne pourra, en aucun cas, formuler de demandes de plus-values à son marché en cas de contradiction ou d'omission dans les pièces constitutives du présent marché.

# TRAVAUX INCLUS DANS LE FORFAIT

Sont inclus dans le forfait :

* + - * les aménagements périphériques pour le bon déroulement du chantier
      * la remise en état de ces aménagements
      * les ouvrages nécessaires au parfait achèvement des travaux dans les règles de l’art
      * la fourniture des plans et réservations au lot gros œuvre
      * la réception des supports et le constat du trait de niveau
      * la fourniture d'échantillons
      * le stockage sous protection
      * la fourniture et la pose de tous les autres organes de fixation et accessoires
      * les scellements
      * le respect des normes de sécurité
      * les agréments et certificats d'essai
      * L’enlèvement des déchets

**2.2 CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIERES**

# DOCUMENTS A CONSULTER

Les ouvrages seront réalisés conformément, aux prescriptions réglementaires, règlements et normes en vigueur à la date de la signature du marché, et en particulier, sans que cette liste soit limitative : Documents techniques unifiés :

Les DTU s'appliquant aux ouvrages décrits dans le présent CCTP. Normes françaises :

Les normes françaises et européennes s'appliquant aux ouvrages décrits dans le présent CCTP ne sont pas énumérées sachant que toutes ces normes sont contractuelles et applicables aux travaux à réaliser dans le cadre du présent lot.

Textes Particuliers :

* Code de l'urbanisme
* Règlement sanitaire de la ville ou règlement sanitaire type
* Règlement de sécurité incendie des établissements recevant du public de type X de 5ème catégorie
* Les normes de sécurité et d'hygiène
* Les instructions de la Direction de la Jeunesse et des Sports et de la F.F.T.
* Le Cahier des Charges de la F2S et de la F.F.T et de l’ITF.
* Le Plan Qualité Tennis Résine approuvé et certifié par la FFT.

## CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION (important)

Chaque entreprise consultée devra obligatoirement se rendre sur les lieux avant de réaliser son étude et vérifier :

* la nature du sol.
* la mise en œuvre de drains
* la présence éventuelle de réseaux enterrés.
* prendre connaissance de l'étude de sol et de ses conclusions.
* la présence de végétation indésirable (arbres, prêles,...).
* tout ce qui peut être assujetti aux problèmes de passages d’engins et d’approvisionnement des matériaux.

# PROVENANCE ET QUALITE DES MATERIAUX

* + - 1. Matériaux de fondation Il pourra s'agir :
         * d'une grave naturelle provenant de carrières locales
         * d'une grave naturelle recomposée
         * d'une grave reconstituée à partir de calcaire dur concassé
      2. Bordures et caniveaux

Il n'y a pas de caniveaux à grille prévus au projet

Les bordures et les caniveaux préfabriqués seront des éléments normalisés en béton et seront revêtus de la marque de conformité à la norme NF P 98.302.

Elles devront avoir les qualités physiques et mécaniques correspondant à la classe 100 définies dans le fascicule 32 du Cahier des Prescriptions Communes des Ponts et Chaussées.

Ceux-ci seront en béton armé de fibres de verres ou béton de polyester en élément de 1 m, largeur

0.16 m extérieur. Les grilles de type « passerelle » seront en acier galvanisé de classe C 250. Les caniveaux seront équipés de cornières métalliques de protection en acier galvanisé. Chaque grille sera équipée d’une clavette de fixation.

* + - 1. Granulats pour bétons et mortiers

Les granulats ne doivent pas contenir d'impuretés pouvant nuire aux propriétés des mortiers et bétons.

Le ciment utilisé sera du ciment Portland artificiel.

* + - 1. Emulsion de bitume pour enduit et gravillons pour gravillonnage

L'émulsion proviendra d'une usine agréée et sera de nature cationique à 60% de bitume pur 180/220 ou 80/100 à rupture rapide et viscosité élevée.

Les gravillons pour gravillonnage auront une granulométrie de 2,5/8. L'indice Los Angeles sera < à 25.

* + - 1. Enrobés

Les liants et granulats entrant dans la fabrication des enrobés seront conformes aux prescriptions des DTU et CCTG en vigueur pour les réalisations routières.

La fabrication se fera dans une installation agréée par le Maître d’œuvre, le transport s'effectuera par camions bâchés.

La formulation sera voisine de la formule ci-après établie : *BB 0/10 à granulométrie continue- granulats mixtes granulats durs 6/10 32 %*

*granulats durs 4/6 19 % granulats calcaires 0/4 48 % fillers 1 %*

*bitume 60/70 5,95 %*

*BB 0/6,3 à granulométrie continue - granulats durs granulats 2/6 55 %*

*granulats 0/2 31 % sable roulé 10 % fillers 4 %*

*bitume 60/70 6,5 %*

* + - 1. Revêtement en résine synthétique ou produit équivalent

Peinture à base de copolymère d’Esther acrylique.

Colorant dans la masse par des pigments stable à la lumière.

Cette résine sera appliquée en 3 couches. Elle aura une épaisseur moyenne de 1,37 mm et 2,20 kg/m².

La formulation sera voisine de la formule ci-après établie :

Densité : 1ère couche : 1,80 - 2ème couche : 1,80 - 3ème couche : 1,80. La résine sera monocolore ou bicolore.

Les lignes de jeu seront réalisées en une couche à l'aide d'une résine identique de couleur blanche. La résine devra répondre aux caractéristiques suivantes :

Poids du produit appliqué : > 2 kg/m²

(Y compris l’eau rajoutée à l’application) Poids du produit livré : B 2 kg/m²

Conditionné en fut ou bidon (sans ajout d’eau) Densité du produit de finition : 1,8 g/cm3 Densité du produit de base : 1,8 g/cm3

Pourcentage d’extrait sec du produit de finition : B 70 % Pourcentage d’extrait sec du produit de base : B 80 % Extrait sec total du produit mis en œuvre : > 1,6 kg/m²

L’entreprise fournira obligatoirement à son offre la fiche de renseignements produits figurant en annexe, correctement renseignée et accompagnée des PV d’essais corroborant ces données. L’entreprise fournira la fiche technique correspondante, visée par le Service de l’Équipement de la Fédération Française de Tennis.

Le revêtement sera classé en catégorie 3 « Medium » par l’ITF.

L’entreprise fournira obligatoirement à l’appui de son offre son certificat de Plan Qualité Tennis Résine, la classification ITF Cat 3 « Medium » ainsi que la fiche technique agréée FFT et le rapport d’essais de conformité à la norme P 90 110, incluant la glissance, la résistance à l’abrasion et le coefficient tennistique (rebond angulaire de la balle) ainsi que les mesures de densité et d’extrait secs des produits mis en œuvre.

* + - 1. Equipements sportifs Sans Objet
      2. Clôtures et bordures (en option)

Sans Objet

**2.3 DESCRIPTION DES TRAVAUX**

# INSTALLATION DE CHANTIER

L'entrepreneur devra remettre un projet d'installation de chantier et tenir compte des installations limitrophe et des équipements avoisinant. Il aura notifié aussi son mode opératoire pour la circulation des engins et son aménagement pour accéder au site.

Sont compris dans les préparations, les travaux de dépose d'équipement et leur repose après travaux, la mise en œuvre de protections diverse pour les espaces utilisés ou traversés par les engins.

# IMPLANTATION ET TRAVAUX PREPARATOIRES

L'implantation du court et son altimétrie sera identique à l'existant. L'Entreprise titulaire proposera les ajustements éventuels nécessaires.

.

# TERRASSEMENTS ET DEMOLITIONS

Le court de tennis existant en gazon sera retiré ainsi que le sable et la silice ;

Les lés de gazon retirés seront dédiés aux travaux préparatoires sur un terrain extérieur (option) ou transportés dans une décharge aux frais de l’entreprise.

# FONDATION

Pose d'un géotextile

Réalisation d'un drainage principal avec antennes et infiltration via un puisard

La fondation sera réalisée en matériaux sélectionnés. L'approvisionnement et la mise en œuvre seront effectués de manière que les matériaux ne soient pas susceptibles d'être détrempés par les eaux de pluie.

Le fin réglage sera réalisé à l'aide par laser suivant les profils du court fini.

Le mode de compactage utilisé devra être adapté aux matériaux et assurer 95 % de la densité sèche à l'essai Proctor modifié.

# ENROBES

Les matériaux enrobés à chaud seront mis en œuvre en 2 couches avec un finisseur à contrôle laser, suivant les pentes du profil en travers.

Le compactage sera effectué à l’aide d’un cylindre de poids adapté pour assurer une fermeture et une compacité suffisantes.

L'entreprise veillera à éviter les "joints froids", notamment sur le tapis de surface. La première couche en enrobés 0/10 sera de 0,03 m d’épaisseur.

La deuxième couche en enrobés 0/6 sera de 0,03 m d’épaisseur.

Suivant le cahier des charges de la FFT la tolérance de planimétrie sera de 6 mm sous la règle de 3 mètres, sans que les zones au-delà de cette tolérance n’excèdent 10 % de la surface totale du court.

# REVETEMENT DE FINITION

Réalisation de la couche de jeu dans un délai minimum de 10 jours après la réalisation des enrobés. Le support sera très propre et exempt de toutes taches (gas-oil, graisse, terre, ...)

L’utilisation de produit de déflachage sur la couche support en enrobé sera tolérée sur un maximum de 5 % de la surface totale du court, et ce, sur une épaisseur de 5mm.

Au-delà de cette limite de 5 %, l’entreprise devra mettre en œuvre une nouvelle couche d’enrobé Le revêtement sera appliqué avec une température minimum de 12° le jour et 8° la nuit.

La résine devra être appliquée en un minimum de 3 couches.

***Fiche de renseignements produit à remplir obligatoirement par l’entreprise (Joindre un PV de Laboratoire indépendant confirmant les valeurs)***

Produit neuf (Type GreenSet « Grand Prix » ou équivalent)

Société : ...................................................................................................................................................

...................................................................................................................................................................

...................................................................................................................................................................

Nom du produit :

..................................................................................................................................................................

Fabricant du produit :

..................................................................................................................................................................

Caractéristiques Valeurs cibles Valeurs Produit (CCTP) proposé

Poids du produit appliqué (y compris l’eau

rajoutée à l’application)> 2 kg/m² : ........................... ............................

Poids du produit livré

conditionné en fut ou bidon (sans ajout

d’eau) B 2 kg/m² : ........................... ............................

Nombre de bidons ou fûts .......U ........................... ............................

Poids d’un bidon ou fût ...... kg ........................... ............................

Densité du produit de finition 1,8 g/cm3 ........................... ............................

Densité du produit de base 1,8 g/cm3 ........................... ............................

Pourcentage d’extrait sec du produit de ........................... ............................ finition B 70 %

Pourcentage d’extrait sec du produit de ........................... ............................ base B 80 %

Extrait sec total du produit mis en œuvre

> 1,6 kg/m² ........................... ............................

Garantie : Durée de garantie apportée par le constructeur :

…………………………………………………………………………….....................................................…

Portant sur :

.................................................................................................................................................................